

Saint Maurice et la légion thébaine

Autor(en): **Baffi, Oskar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft [2]: **Histoire militaire**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Photo satellite du verrou fortifié de Martigny-St Maurice-Dailly.

Saint Maurice et la Légion thébaine

Oskar Baffi

Chercheur associé au Centre international d'études géopolitiques (CIEG) *

Saint patron des soldats, des fabricants d'épées, des patrouilleurs alpins et de la Garde suisse pontificale, saint Maurice représente une des plus illustres figures de la chrétienté de l'Antiquité tardive. Emblématique de cette période de transition entre l'Antiquité et le Moyen Âge, le martyre du primicier Maurice et de ses coreligionnaires à Agaune, en Valais, constitue un événement faisant l'objet de célébrations tant en terre valaisanne que dans les régions avoisinantes et au-delà.

Et pour cause, puisqu'il peut être légitimement considéré comme l'un des premiers signes annonciateurs des changements politiques et religieux qui frapperont par la suite, dans son héritage culturel romain, l'ensemble du continent européen. Un tel rayonnement à travers les siècles n'aurait jamais été possible sans la contribution notable de deux témoignages écrits : le premier, remontant à la première moitié du V^e siècle, de l'évêque Eucher de Lyon ; le second, plus tardif, anonyme. Or, si l'historicité de ces récits demeure en partie sujette à controverse, les recherches contemporaines portant sur la Légion thébaine semblent confirmer le rôle déterminant qu'a joué ce drame dans la christianisation du territoire actuel de la Suisse, notamment dans sa partie occidentale.

L'événement, tel que relaté dans la *Passio Acaunensium martyrum* de saint Eucher, se produit sous le règne conjoint des empereurs romains Dioclétien et Maximien (285-305). A cette époque, la configuration géopolitique et l'étendue territoriale de l'Empire romain conduisent celui-ci à devoir affronter deux types de menaces. La première, le long de ses frontières ou *limes*, est incarnée par les incursions toujours plus fréquentes des peuples cavaliers, notamment germain, sarmate et perse. La

seconde, à l'intérieur même de l'Empire, résulte des foyers de révoltes que certaines populations barbares préalablement soumises tentent de constituer. Conscient de la nécessité de réorganiser l'Empire de manière à contrer ces menaces, Dioclétien, devenu empereur en 284, associe l'année suivante Maximien à la pourpre impériale. Celui-ci, simple soldat sorti du rang par la suite devenu général, sera désormais en charge de la partie occidentale de l'Empire. La révolte des Bagaudes – bandes de paysans gaulois sans terre constituées en véritables armées – a justement éclaté depuis peu dans le bassin de la Seine et de la Marne. Maximien, qui se trouve alors à *Octodurum* (Martigny), est décidé à en finir avec eux et demande des renforts à Dioclétien. Le second Auguste, à la tête de la partie orientale de l'Empire, détache une troupe en provenance d'Égypte auprès de son pair.

Venant d'*Augusta Praetoria* (Aoste), ces légionnaires thébains, du nom de la cité en Haute-Égypte (Thèbes/Louqsor) dont ils sont très probablement originaires, franchissent le *Summus Poeninus* (Col du Grand-Saint-Bernard) et poursuivent leur marche jusqu'à *Agaunum* (Agaune/St-Maurice), où la légion décide de camper. La petite cité transalpine bénéficie, en effet, d'une position stratégique lui permettant de contrôler l'étroit défilé du Rhône qui ouvre la route à la Gaule septentrionale en proie aux révoltes paysannes. Les facteurs décisionnels à l'origine de cette surprenante expédition sont à rechercher dans la savante, bien que précaire, gestion d'une armée romaine en situation de sous-effectifs. De quelque 5000 hommes sous le Haut Empire, le nombre de soldats par légion recule jusqu'à atteindre les 2000 au début du règne de Dioclétien. De plus, en raison aussi bien de son étendue territoriale que de la *Pax Romana* qui y régnait encore quelques décennies auparavant, l'Empire ne dispose pas d'une armée de campagne. À défaut de pouvoir déployer une telle armée, les empereurs doivent fréquemment

* Les informations délivrées et les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur.

procéder à des remanient de troupes. Pour ce faire, ils détachent des soldats de leur incorporation originelle – engagée d'ordinaire à la couverture des frontières – de façon à les regrouper en unités autonomes capables de juguler les mouvements insurrectionnels. Prélever des soldats sur plusieurs légions était le moyen le plus sûr de ne pas dégarnir excessivement ne serait-ce qu'une partie de cette première ligne de défense que constituait le *limes*. Aussi l'utilisation de vexillations – du terme « *vexillum* » qui désignait la pièce d'étoffe carrée attachée par le haut à une traverse horizontale et constituant l'étendard autour duquel étaient regroupés les troupes nouvellement constituées – lors de campagnes militaires se développait-elle avec l'accroissement des menaces aux frontières de l'Empire.

Par commodité, on qualifia ces unités autonomes de « légions ». C'était notamment le cas de la « *legio militum, qui Thebaei appellabantur* » aux commandes de laquelle se trouvait le primicier Maurice.

Le rang et le titre du commandant dirigeant une vexillation dépendait de la taille du détachement et du statut des soldats qui la composaient. La Légion thébaine ne comportant qu'un seul porte-enseigne, ses effectifs devaient avoisiner les 600 hommes : l'équivalent d'une cohorte sous la République. Par conséquent, Maurice était un centurion portant le titre de *Primicerius*, autrement dit « celui-ci dont le nom figure à la première ligne de la tablette de cire ». Aussitôt appris la nature exacte de leur mission, Maurice et ses compagnons égyptiens de confession chrétienne refusent de s'exécuter. En effet, les populations bagaudes étaient réputées christianisées. Face à ce refus, Maximien ordonne une première décimation. L'exemplarité de cette mesure disciplinaire tenait à sa double fonction, à savoir punitive et dissuasive : il s'agissait de tirer au sort un légionnaire sur dix, afin d'être exécuté. Malgré la rigueur de la sanction collective appliquée, galvanisée par ses officiers, la Légion thébaine refuse toujours d'obéir. Furieux, l'Empereur exige une seconde décimation par décapitation. Celle-ci aboutissant au même résultat que la première, il se verra finalement contraint d'ordonner l'extermination pure et simple de la légion. Le massacre aurait eu lieu à l'emplacement actuel de Vérollez, au sud de Saint-Maurice.

Au-delà des doutes concernant l'exactitude de certaines parties du récit – notamment en raison de la nature apologétique de l'œuvre rédigée par saint Eucher – la dévotion pour le martyr demeure, quant à elle, incontestable. De fait, le culte voué au saint ainsi qu'à ses frères d'armes est resté vivace à travers les siècles et ce, jusqu'à nos jours. Les nombreux témoignages archéologiques, historiques, religieux et culturels qu'il a laissés sur son sillage aussi bien en Suisse qu'en Europe sont, à ce titre, des plus éloquents. Selon la tradition, ce culte aurait été institué par Théodore, premier évêque connu du Valais. Après avoir exhumés les restes du centurion, le prélat aurait fait édifier, au environ de l'an 370, une première chapelle funéraire au pied de la falaise d'Agaune, afin d'y aménager le tombeau du saint. C'est au cœur de ce sanctuaire que le roi burgonde Sigismond fonda, le 22 septembre 515, un monastère : l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Après que les rois francs se

furent placés dès 672 sous la protection du saint, ce fut au tour du premier roi de Bourgogne transjurane, le comte d'Auxerre Rodolphe, de manifester sa dévotion en se faisant couronner à l'abbaye en 888.

Mais ce n'est pas tout. Patrons du Saint Empire romain germanique, les empereurs recevaient les attributs de leur autorité devant des autels voués au centurion décapité. Enfin, avant que la Maison de Savoie ne se place également sous le patronage de saint Maurice, les martyrs thébains représentaient déjà des exemples à imiter pour les chevaliers du XII^e siècle. Célébré le 22 septembre, le légionnaire à la lance incarne toujours – à l'instar de saint Georges, également martyrisé sous Dioclétien – les valeurs chevaleresques dans leur plus pure expression.

O.B.



Représentations de Saint Maurice, en Afrique et en Europe médiévale.

